Histoire de la Confrérie des Charitables de Saint-Eloi à Béthune

Le saint patron : Saint Eloi

Bien que le patron de la ville soit Saint Vaast, les Béthunois ont toujours invoqué Saint Eloi en temps de peste qui était sensé protéger des maladies contagieuses.

Ce saint, né vers 588 en Limousin, était un orfèvre habile. Le roi Clotaire lui confie de l'or pour réaliser un trône, le jeune Eloi, en fait deux ! Séduit par l'honnêteté de l'artiste et par sa piété, le roi le prend à son service, il le charge de gérer les finances royales. A la mort de Clotaire, son fils Dagobert lui succède et garde Saint Eloi auprès de lui. En 641, il devient évêque de Noyon et de Tournai. Il crée des monastères et avec ses missionnaires évangélise de nombreuses régions. Il meurt vers 660 à Noyon.

Ce personnage bien réel, a fini par devenir un héros de légende. Les maréchaux-ferrants et les forgerons le prirent comme saint patron en affirmant qu'il avait exercé ces métiers avant d'être orfèvre. De même, Saint Eloi qui était prié à l'origine pour guérir les chevaux (les maréchaux-ferrants donnaient les premiers soins aux animaux) est par glissement devenu le saint protecteur contre les épidémies.

L	12	1	V	Ш	ıe	a	e	В	eı	tn	ui	ne	en	_	1	ð	/
L	10	1	V.	Ш	ıe	u	e	D	e	ιn	u	ne	en	1	1	Č)

(...)

La fondation

(...)

Les textes fondateurs

(...)

Une période faste : du XIIIe siècle aux Guerres de religion

(...)

Les temps incertains : des Guerres de religion à la Révolution

Vers la fin du XVIe siècle des changements surviennent.

La première chapelle de St Eloi tombe en ruine. Dans la même rue, se trouve une autre chapelle, celle de la Confrérie de St Nicolas, les Charitables demandent alors l'autorisation de venir s'y installer, ce qui leur est accordée.

De même l'hôpital doit être abandonné car les Confrères ne disposent plus de fonds pour y faire les réparations nécessaires.

Autre bouleversement : depuis quatre siècles tous les prévôts sont des maréchaux-ferrants, et pour la première fois en 1573, le nouveau prévôt n'est pas choisi dans cette corporation. Ce qui nous semble aujourd'hui insignifiant fut à l'époque un véritable événement, pour confirmer cette élection les Charitables consultent le « Magistrat » (ancien nom de la municipalité) de Béthune qui lui-même décide de convoquer des théologiens. On vérifie que rien dans la Charte n'oblige au choix d'un prévôt dans une seule corporation. Les maréchaux-ferrants, mécontents, intentent un procès. Finalement le Conseil Provincial d'Arras les déboute et met fin à ce privilège.

C'est ce prévôt d'un nouveau genre qui institue la tradition des méréaux ou « petits plombs », petites pièces rondes en plomb portant sur une face le millésime et le marteau de St Eloi et sur l'autre un fer à cheval au centre duquel est placé un globe. Quand la Confrérie reçoit des offrandes, elle donne en échange ces piécettes qui sont échangées lors des fêtes contre du pain béni.

En 1584, le pape Grégoire XIII accorde des indulgences aux Charitables, ce que confirmeront par la suite les papes Clément VIII et Urbain VIII.

A la fin du siècle, un chanoine de Cambrai, Charles du Cornet, natif de Béthune, fait un don à la Confrérie

Il lui remet des os des bras de son saint patron qu'il a acquis auprès des religieuses de Lessines en Hainaut. C'est l'occasion de grandes fêtes. Les habitants de Béthune font des dons et la Confrérie peut faire exécuter un bras en argent pour les reliques.

Le culte de St Eloi est très prospère à cette époque et on compte jusqu'à 66 confréries du même type dans la région au XVIe siècle.

Au XVIIe siècle la situation financière de la Confrérie est précaire. On décide donc de réduire les frais lors des fêtes traditionnelles, les processions sont réduites puis abandonnées, les banquets supprimés.

Cependant, des donateurs, ayant pris conscience des difficultés des Charitables, leur permettent de rétablir la situation.

En 1633, la région est de nouveau dévastée par la guerre. La peste refait son apparition et les charitables enterrent jusqu'à 41 pestiférés dans la même journée.

En 1643, le père Antoine Deslions écrit une « Histoire de l'institution, règles et privilèges de l'ancienne et miraculeuse Confrérie des Charitables de St Eloi ».

Une version complétée et actualisée est toujours remise aux nouveaux Charitables.

Quand la ville se rend à Gaston d'Orléans après le siège de 1645, le « Magistrat » négocie pour que la Chandelle miraculeuse de St Eloi et tous les objets appartenant à la Confrérie ne soient pas emmenés.

La confrérie continue à faire le bien mais les guerres, les famines, appauvrissent ses membres. En 1648, ils demandent au roi de France de les aider à poursuivre les distributions de pain. Louis XIV leur fait remettre les rations de pain de munition nécessaires. Cette requête a été rédigée par Gille Jolly, sieur de la Vaux et receveur des finances des Etats d'Artois, on voit par là que les Charitables n'étaient pas que de pauvres artisans sans biens.

Le trésor de la Confrérie s'agrandit encore en 1695 quand est réalisée une effigie de St Eloi

dite « Le corps d'argent ». La confrérie dispose de plus de ressources et les habitants ajoutant des dons à la somme dont dispose le Prévôt de l'époque, Nicolas de Baillencourt, et on peut faire réaliser un mi-corps en argent à Lille d'un poids de 2,5 kg. Il disparaîtra malheureusement dans la tourmente révolutionnaire et est aujourd'hui remplacé par une effigie en bois doré.

En 1739, un différend survient entre la Confrérie de St Nicolas et celle de St Eloi qui partagent depuis 150 ans la même chapelle. Le déplacement d'une armoire met le feu aux poudres et le Magistrat de Béthune donne gain de cause aux Charitables. La Confrérie de St Nicolas est dissoute et ses biens sont remis à l'autre Confrérie en 1747.

Les temps troubles de la Révolution

(...)

Un nouvel âge d'or : le XIXe siècle.

(...)

La Confrérie et les guerres du XXe siècle

Béthune connaît des jours sombres pendant la Grande Guerre, la Confrérie poursuit son activité malgré le départ de nombreux jeunes hommes à la guerre. Les funérailles tant civiles que militaires, sont assurées par les Charitables disponibles et plus d'une fois les cortèges doivent s'abriter des bombes.

Le 9 février 1917, les Charitables de Béthune sont cités à l'ordre de l'Armée.

En avril 1918, la ville est évacuée et la Confrérie doit cesser ses activités mais les Charitables sont parmi les premiers à rentrer en ville.

Le 24 octobre 1918, la Confrérie est citée à l'ordre de la Nation. Voici le texte de la citation : « Depuis le début des hostilités et sans interruption, les Charitables ont assuré gratuitement le service des inhumations, par tous les temps et les pires bombardements, sous la pluie de la mitraille et des obus, à tous : catholiques, protestants, juifs, musulmans, libres-penseurs, sans distinction de confession, tantôt à l'aube, tantôt la nuit à la lanterne ».

Le lieu de réunion de la Confrérie a été détruit par les bombardements de 1918 et la nouvelle Chambre ne voit le jour qu'en 1927.

En 1921, la chapelle St Eloi des champs, elle aussi endommagée pendant la guerre, est restaurée.

Sur le lieu de la rencontre de Germon et de Gauthier est érigée en septembre 1927 un monument de pierre blanche qui entoure la fontaine.



Un enterrement dans les années 30

Le 25 septembre 1938, on fête le 750e anniversaire de la « Karité » malgré les rumeurs de guerre.

Pour l'occasion, une imposante procession se rend à Quinty et la Messe est célébrée par l'évêque d'Arras, Mgr Dutoit.

En 1939, la ville se trouve de nouveau sur le chemin de l'invasion. Les Charitables sont de nouveau abondamment sollicités.

En 1940, une forte tempête renverse le clocher de la chapelle de Quinty mais les temps ne sont pas à la construction et il n'est pas remplacé..

Un an plus tard, le Prévôt adresse un message au maréchal Pétain. En échange celui-ci envoie un don de 2000 francs et écrit notamment « qu'il connaissait fort bien l'antique Confrérie et lui témoignait toute sa satisfaction pour l'œuvre si profonde et si importante des Charitables dont il appréciait hautement le bel esprit de charité et de dévouement ». Il est vrai que le chef de l'Etat était natif de Cauchy à la Tour, à 20 km de Béthune, et devait effectivement bien connaître l'institution.

Pendant toute la guerre, comme pendant la précédente, la Confrérie accomplit sa tâche sans faillir.

Depuis 1945 : les traditions préservées

(...)